



LES PAYSANS SE BATTENT ET NOUS ?

Nous vivons depuis deux ans une inflation galopante. Nos salaires sont bloqués et notre pouvoir d'achat recule.

Et ce n'est pas fini : l'électricité après 40% de hausse va encore augmenter de 10%. Les mutuelles, les assurances, la nourriture et toutes nos factures vont continuer à augmenter.

Chez Renault, les «négociations» sur les salaires ont lieu en ce moment entre les syndicats et la direction jusqu'au 15 février.

Pour rattraper le retard et faire face aux hausses des prix à venir, c'est 400 € d'augmentation mensuelle qu'il faudrait.

Mais pour obtenir cela, il faut montrer notre mécontentement et contraindre Renault à céder de véritables augmentations.

Le groupe a fait deux milliards de bénéfices rien qu'au premier semestre 2023. De l'argent, ils en ont ! Mais si les travailleurs ne mettent pas la pression, ils se contenteront de lâcher le minimum.

Depuis quelques jours le mécontentement se fait entendre à travers le pays :

- Les paysans sont en colère et bloquent les grands axes.
- Les travailleurs d'EDF se sont mis en grève le 30 janvier pour les salaires.
- Dans les entreprises comme Thalès, Safran, il y a des débrayages également sur les salaires.
- Au DLPA de Sens, la CGT appelle à la grève contre les classifications de la nouvelle convention collective qui montrent aussi le problème des bas salaires.

**Nous aussi, nous devons nous y mettre
dans tout le groupe Renault.**

Le 15 février - jour qui marque la fin des «négociations» sur les salaires selon la direction - il faut nous mobiliser dans toutes les usines et établissements :

- pour un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat que nous subissons avec l'inflation,
- pour 400 € d'augmentation minimum des salaires,
- pour que les augmentations de salaires suivent la hausse réelle des prix.

Préparons-nous à nous mobiliser.

DÉCLARATION CGT À LA RÉUNION DU CSE CONCERNANT LA NEIGE

Lorsqu'un camion n'arrive pas, occasionnant un manque d'approvisionnement pièces, la direction renvoie les salariés chez eux en maintenant le salaire et sans toucher aux congés.

Les deux jours où la neige est tombée, la préfecture de l'Eure a interdit la circulation des poids lourds et des cars. Par ailleurs, les préfectures de l'Eure et des Yvelines ont émis des avis incitant la population à ne pas circuler !

Nombre de travailleurs de l'usine n'ont pas pu venir. Ils se sont levés, déplacés, ont attendu... et ont du retourner chez eux.

La direction n'a rien trouvé de mieux que de prendre des jours de congés aux travailleurs concernés.

Nous demandons :

- que la direction trouve d'autres solutions pour indemniser les salariés.
- qu'elle restitue les jours de congés.

Nous reproduisons ce tableau éloquent publié par la CGT Renault Lardy :

Plan social masqué chez Renault ?

7.5% de l'effectif supprimé en 1 an par ruptures conventionnelles / démissions / licenciements

Personne n'en parle car il ne s'agit pas de licenciements collectifs mais la direction de Renault mène un véritable plan social masqué :

- 👉 en multipliant les **ruptures conventionnelles** (individuelles ou collectives)
- 👉 en poussant un nombre grandissant de salariés à la **démission** (deux fois plus que les chiffres habituels, et particulièrement des jeunes)
- 👉 et même en recourant à la répression comme elle vient de le faire dans l'usine de Cléon en **licenciant** 4 salariés en 2 mois

Voici les derniers chiffres mis à disposition par la direction (concernant 2022 – dans l'attente de ceux de 2023)

